



C.I.P.S.

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

Proposition au congrès 2003

Suivant Statuts article 15 ligne 1 point a)

Cotisations des fédérations nationales pour 2004 et 2005

750€ par FIPS

Droit d'organisation de championats

400€par championnat



C.I.P.S.

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

BUDGET 2004-2005

Devise EURO

Cotisation 750€ Droit d'organisation 400€

CHARGES		PRODUITS	
Subventions FIPS	43.000	Cotisations	78.000
FIPS ED	13.500	FIPS ED	28.500
FIPS MER	12.500	FIPS MER	20.250
FIPS Mouche	12.500	FIPS Mouche	21.000
FIPS Casting	4.500	FIPS Casting	8.250
Participation et Organisations	38.000	Taxe d'organisation	7.200
Praesidium		Recettes sur finances	3.500
Congress			
Frais de représentation			
Révision des comptes			
Environnement			
Jeunesse			
Frais de gestion	6.000		
Frais de secrétariat			
Frais de trésorerie			
Imprimés et brochures			
Frais de banque	800		
Frais de virements bancaire			
Vers l'étranger			
En provenance de l'étranger			
Frais de compte			
Change Devises			
Exédent de l'exercice	900		
Total débit	88.700	Total crédit	88.700

Les subventions sont calculées prorata aux cotisations. En cas de fortes variances des cotisations, il aura adaptations des subventions.

Trésorier : Carlo Goergen, 30 route de Longwy, L-4750 Pétange (G-D. Luxembourg)
Té l : +352 50 54 4 Fax : +352 50 95 45 GSM : +352 091 50 70 70 E-mail carlo.goergen@cips-fips.org